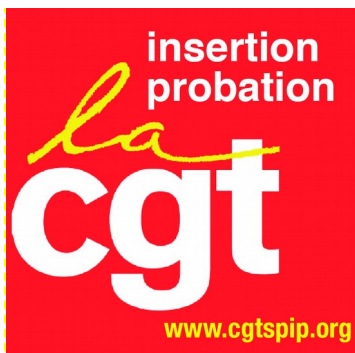




Déclaration Liminaire de boycott Formation Spécialisée du CSA SPIP du 1^{er} juillet 2025

Monsieur le Président,

Première FS du CSA SPIP de l'année 2025, la dernière remontant à octobre 2024 signe que la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels en SPIP ne sont pas un enjeu majeur pour le/la DAP.

La CGT IP aurait voulu siéger pour forcer l'administration à entendre les témoignages de la maltraitance subie par les agent.e.s, leur souffrance, leurs conditions de travail dégradées et tant l'administration cherche à éviter la tenue des FS, à interdire les visites de site et rechignant à fournir les documents obligatoires ne se sent pas concernée par la santé et les conditions de travail de ses personnels.

Toutefois, ce premier juillet au matin s'est tenu un CSA. La CGT IP vous a interrogé sur les consignes discriminatoires passées par les DISP, illégales et remettant en cause l'indépendance des magistrats. Etant donné la légèreté de vos réponses et l'impunité avec laquelle la DAP piétinne les textes, nos missions, nos libertés professionnelles et les institutions, les conditions ne sont plus réunies pour que la CGT IP siége à cette instance.

Que dire également des reports successifs de cette instance pour arriver à un créneau d'une seule demi journée malgré le nombre et l'importance des sujets mis à l'ODJ .

Le rapport annuel des ISST (Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail) sur leur activité 2023 a été présenté au niveau ministériel en novembre 2024. Rappelons un point de règlement, concernant les ISST, nous devrions avoir communication de toutes leurs visites en service et des éléments observés quand pour la médecine de prévention, c'est le rapport 2024 que nous devrions étudier. Quel sens donner à cela si ce n'est un sentiment de mépris des personnels et de leurs représentant.es ?

Nous ne désespérons pas qu'un jour prochain la DAP se conforme enfin aux exigences légales d'établir des RSU (Rapports Sociaux Uniques) qui permettraient de pointer entre autres, l'état des SPIP en terme de conditions et temps de travail (par exemple, le nombre d'heures écrêtées, les dispositifs d'accompagnement des personnels dans leur carrière, l'égalité femme homme, le nombre de contractuels etc..). Nous rappelons aujourd'hui que lors de la présentation des RSU ministériels, cette obligation a été rappelée à la DAP, seule direction du ministère à ne pas se conformer à la loi sur ce point.

Nous ne désespérons pas non plus d'aborder le déploiement catastrophique de PRISME sur le Grand Est. Les collègues confrontés à ce logiciel ne cessent d'alerter sur le fait que ce logiciel

n'arrête pas de présenter des dysfonctionnements et les pénalise dans leur travail quotidien. Le tout agrémenté de bugs de l'application informatiques réguliers. L'usure professionnelle et le dépit des collègues malheureux expérimentateurs sont tels que celles et ceux-ci ne souhaitent même plus prendre la peine de faire remonter les incidents. Il faut dire que depuis plus de 18 mois, les collègues n'ont cessé d'en faire remonter sans que jamais l'administration ne se décide à retirer ce logiciel pour le rendre opérationnel. Alors à quoi bon ?

La CGT IP maintient et répète depuis avril 2024 que le déploiement national sera un fiasco et que seule l'entêtement et l'aveuglement de la DAP en seront responsables.

La CGT IP s'opposera à l'administration tant qu'il le faudra pour faire respecter les principes fondamentaux du droit et une justice humaine et indépendante.

Contrairement à l'administration, la CGT IP mesure l'état de fatigue et de lassitude des personnels des SPIP face à leur charge de travail démentielle, l'absence de toute valorisation, le déni de leurs missions et du sens de leur intervention et plus encore, le déni de leur investissement quotidien exemplaire et leur attachement au service public.

Monsieur le président, il est temps aujourd'hui que l'administration cesse d'exercer ces violences afin de protéger et défendre enfin ses personnels.

Vous pourrez compter sur la CGT IP pour vous le rappeler sans cesse.

Aujourd'hui, la situation est trop grave pour que nous légitimions cette instance en y siégeant.

Les élue.s CSA SPIP FS de la CGT IP